

Riec *Le mag* infos

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE DE RIEC-SUR-BÉLON • JANVIER 2024
LIZHER-KELAOUÏÑ KUMUN RIEG • GENVER 2024



RIEC
SUR
BÉLON
RIEG

FINANCES

Budget de la commune

VIE MUNICIPALE

Tempête Ciarán

MOBILITÉ

À vélo entre
Riec et Moëlan...

DOSSIER

Habitat

L'accès au logement et
la politique de l'habitat

Janvier 2024 / Genver 2024

Tout au long du magazine,
vous retrouverez le nom et la photo de
l'élu référent pour identifier vos interlocuteurs

Florence **PENCHE**

Sommaire



6

FINANCES
Budget de la commune



9

VIE MUNICIPALE
Tempête Ciarán



16

PATRIMOINE
St-Léger

22 **TOURISME**
L'hûître à
l'honneur



24

JEUNESSE
Le vivre ensemble



12

DOSSIER
Habitat : les projets

29 **AMÉNAGEMENT**
Le Bois de Pins



Ciarán : une épreuve malheureuse supplémentaire

Ciarán : ur gwalleur ouzhpenn

L'année 2023 qui s'est achevée il y a peu a marqué le milieu du mandat de l'équipe municipale que j'ai le plaisir et l'honneur d'animer. Un « demi-mandat » ponctué d'événements tout à fait particuliers. Entre des premiers mois marqués par la pandémie de Covid 19, et les crises internationales successives qui ont eu des impacts manifestes sur la vie quotidienne et collective, il a souvent été difficile d'entrevoir des éclaircies.

Le début du mois de novembre dernier aura été une épreuve supplémentaire. La tempête Ciarán a été exceptionnelle, avec des conséquences difficiles et durables pour de nombreux habitants et entrepreneurs de la commune. Je salue tous les efforts accomplis par l'ensemble de nos habitants, nombreux à se mobiliser spontanément dès le jeudi 2 novembre à l'aube. Bravo également à tous les élus et agents publics, aux sapeurs-pompier·s évidemment, aux nombreux agriculteur·s ou artisan·s, tous mobilisés pour dégager les routes, sécuriser les nombreux sites dégradés, et permettre ainsi à Enedis et aux opérateurs téléphoniques de faire le nécessaire, aussi vite que possible.

Je veux surtout retenir tous ces gestes de solidarité et de bienveillance, particulièrement vers les plus isolés et fragiles. Mais je ne peux que regretter les comportements parfois agressifs de certains de nos concitoyens à l'égard des ceux qui étaient mobilisés pour essayer d'apporter une réponse. Dans ces moments de crise si exceptionnels, je ne doute pas que chacun a fait tout son possible.

J'ai une pensée toute particulière pour Frédéric Despaux. Agent d'Enedis, ce Gersois était arrivé en Bretagne le jour même de la tempête pour aider ses collègues à parer aux premières réparations. Il a œuvré dans plusieurs communes du territoire et notamment à Riec-sur-Bélon. Celles et ceux qui l'ont côtoyé retiendront la sincérité et la volonté de cet homme qui est tragiquement décédé le 4 novembre à Pont-Aven, sur un chantier de réparation du réseau électrique. Un hommage lui a été rendu par le Conseil municipal le 6 décembre dernier. Et nous avons témoigné notre solidarité à son épouse, ses 3 enfants et l'ensemble de ses collègues.

Ces moments de crise doivent nous permettre d'apprendre à mieux anticiper et s'adapter. C'est le sens notamment du plan communal de sauvegarde dont il est question dans le document d'information sur les risques distribué avec ce magazine. Faites-en bonne lecture et bon usage.

Meilleurs vœux à toutes et tous, et que 2024 soit belle et solidaire.

Gant ar bloavezh 2023, a zo o paouez echuiñ, e oa bet merket kreiz ar respetad gant skipailh an ti-kêr on laouen hag enoret o kas en-dro. Darvoudoù digustum zo bet a-hed an « hanter respetad ». Etre ar mizioù kentañ bet merket gant pandemiezh ar C'hovid 19, hag an enkadennoù lerc'h-ouzh-lerc'h er bed a-bezh o deus bet efedoù anat war ar vuhez pemdeziek hag ar vuhez stroll, e vez diaes a-wechoù gwelet emañ an traoù o vont war wellaat.

Ur gwalleur ouzhpenn a oa bet e deroù miz Du bloaz paseet. Dreistordinal e oa bet ar gorventenn Ciarán, gant heuliadoù diaes ha padus evit kalz a annezidi hag a embregerien er gumun. Faotañ a ra din ober enor da dud Rieg o doa roet bec'h. Kalz anezhe a oa en em lakaet e-barzh ar jeu adalek ar Yaou 2 a viz Kerzu, kerkent hag an deiz. Gourc'hemennoù ivez d'an holl zilennidi ha d'an holl wazourien publik, d'ar saperien-pomperien, d'al labourerien-douar pe d'an artizaned a-leizh o doa roet bec'h evit diac'hubiñ an hentoù, suraat al lec'hioù stank aet da fall. Evel-se o doa gallet gwazourien Enedis hag an oberataerien pellgomzerezh ober ar pezh a oa ret, ar buanañ ar gwellañ.

Faotañ a ra din dalc'hen soñj eus holl jestroù-se a genskoazell hag a vadelezh dreist-pep-tra, dreist-holl e-keñver an dud a zo o vevañ o-unan hag e-keñver ar re vreskañ. Rannet eo ma c'halon avat o soñjal e tud zo e Rieg hag a oa bet tagus a-wechoù e-keñver ar re a oa en em lakaet e-barzh ar jeu evit klask degas ur respont dezhe pa oant bet galvet. Er mareoù ken dreistordinal-se ma vez enkadennoù oc'h ober o reuz on sur en doa graet pep hini e seizh gwellañ.

Emaon e soñjoù, da gentañ-holl, gant Frédéric Despaux. Gwazour en Enedis e oa ar paotr-se. En em gavet e oa e Breizh eus ar Gers, d'an deiz end-eeun ma tirollas ar gorventenn, evit sikour e genlabourerien da blediñ gant al labourioù dresañ kentañ. Labourer en doa e meur a gumun, e-giz e Rieg. Ar merc'hed hag ar baotred o deus anavezet anezhañ a zalc'ho soñj eus an den-se, un den gwirion ha mennet anezhañ, a oa marvet en un doare mantrus d'ar 4 a viz Du e Pont-Aven, war ur chanter ma oad o ratreañ ar rouedad tredan. Rentet e oa bet enor dezhañ gant ar C'huzul-kêr d'ar 6 a viz Kerzu. Ha roet hor boa merkoù a genskoazell d'e wreg, d'e 3 bugel ha d'e holl genlabourerien.

Er mareoù-se ma vez enkadennoù oc'h ober o reuz e rankomp deskiñ gwelloc'h diarbenn anezhe hag en em ober dioute. Setu aze, dreist-holl, ster steuñv saveteiñ ar gumun a zo anv anezhañ en teuliad kelaouiñ diarbenn ar riskloù, dasparzhet asambles gant ar magazin-mañ. Lennit hag implijit mat anezhañ.

Gwellañ hetoù d'an holl ac'hanoc'h, ha ra vo 2024 ur bloavezh kaer ha troet etrezek ar genskoazell.



Nouveaux agents

L'année 2023 a été marquée par plusieurs départs et arrivées au sein du personnel communal :

- Nathalie LE TOCQUEC, agent chargée de l'accueil de la Mairie et du cimetière, a été confirmée sur le poste après une année passée en Mairie à assurer l'intérim de la fonction.
- L'agent qui était chargée de la médiation en espace public a été remplacée dans ses fonctions par Yann MAHÉ sur un poste croisant les missions de médiation avec celles de gestion des ports de la commune.
- En congé parental, l'agent gestionnaire des ressources humaines est remplacée sur cette période par Charlie JAMBOU jeune diplômé débutant sur son premier emploi.
- Le départ de Louise HANVIC, ATSEM sur l'école Coat-Pin qui exerçait en qualité d'Assistante Maternelle a été remplacée sur cette fonction par Jean-Maxime ROPERS déjà présent dans la collectivité sur un autre poste.
- Michel HERBLOT, responsable de la restauration scolaire, a pris sa retraite après 23 années à cette fonction, et a été remplacé par son second,

Steven LEDENTU, dans la collectivité depuis 1 an. Patrice GUEGUEN est arrivé pour pourvoir ce poste de second.

- Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux agents contractuels sur les postes d'animation, d'ATSEM et d'entretien pour l'année 2023-2024 : Eva HOLLOCOU, Adeline LE BLOA, Fanny PRESSE, Lucas CARDUNER, Émilie NICOLAS, Leïla HASSAM-LE BOUCHER, Clélia MADEC, Sarah DENYS, Devi DORÉ.
- Nous remercions pour leurs services : Karine GUEGUEN, Julien GLERAND, Bruno BEAUDOIN, Sylvie SAULAY, Anne GUEGUAN, Claire LE GUERN, Samuel LE BLOA, Fabien TANGUY, Noa DUFOUR, Hugo RIVOAL.

**La Mairie recrute régulièrement.
Retrouvez les offres en ligne :**

www.riecsurbelon.bzh, ou adressez vos candidatures spontanées :
ressourceshumaines@riecsurbelon.bzh

Accueil

Mairie

4, Rue François Cadoret
29 340 - RIEC-sur-BELON
02 98 06 91 04

accueil@riecondsurbelon.bzh
www.riecondsurbelon.bzh

Lundi, mardi, mercredi et vendredi
8h30 à 12h00 - 14h00 à 17h00
Jeudi
8h30 à 12h00 - Fermé au public
Samedi
10h00 à 11h30

Depuis la rentrée 2023, l'accueil de la Mairie est assuré par un binôme. Nathalie Le Tocquec et Julie Souffez sont présentes à tour de rôle sur cette fonction essentielle au bon fonctionnement des services et à la relation directe avec les Riécoises et Riécois.

Vous trouverez à l'accueil l'information de premier niveau pour un très grand nombre de questionnements autour des compétences et activités de la commune : état-civil (recensement citoyen, mariage, naissance, PACS, décès), urbanisme, élections, évènements communaux, les activités périscolaires, aide sociale, funéraire etc....

C'est également la porte d'entrée pour obtenir une première information sur les services de l'agglomération notamment les déchets.



Nathalie Yuhellou est votre interlocutrice à l'accueil des services techniques. Elle prend en charge et oriente vos diverses demandes, c'est également elle qui assure quotidiennement la gestion des salles municipales aux côtés des élus.

Ligne directe : 02 98 06 40 13
servicestechniques@riecondsurbelon.bzh

Le budget de l'année 2023

La commune a fait face en 2023 à une problématique qui n'avait plus vraiment cours mais qui concerne également de la totalité des Riécoises et Riécois, à savoir l'inflation.

La construction budgétaire a été particulièrement complexe au regard de cette inflation, notamment sur l'énergie avec une hausse prévue initialement de 252% sur les coûts de l'électricité avant le bouclier tarifaire, des denrées alimentaires en hausse de plus de 20% et des dépenses courantes qui subissent de fortes variations à la hausse. À cela s'ajoute un contexte financier très peu favorable aux investissements avec des taux

d'emprunt significativement plus élevés que sur les deux dernières années.

Dans ce contexte, la collectivité a élaboré un budget de fonctionnement en hausse sur le volet des dépenses courantes, malgré des réductions d'enveloppes sur l'ensemble des services pour maîtriser l'explosion de ces charges.

Côté investissement, l'accent a été mis sur la reconstruction des marges d'autofinancement pour les prochaines années, avec un budget réduit et ainsi permettre de programmer les investissements structurants en attente, notamment le Quai de Rosbras.

Le saviez-vous : Une opportunité s'est présentée à la Mairie pour l'acquisition de la maison et du terrain situé 1 rue de Moëlan. Cette acquisition a fait l'objet d'une décision modificative du budget (kesaco ?) Une décision modificative du budget permet au conseil municipal de reventiler une enveloppe prévue au budget vers une autre afin d'assurer de la souplesse et de la réactivité en cours d'année quand cela est nécessaire.

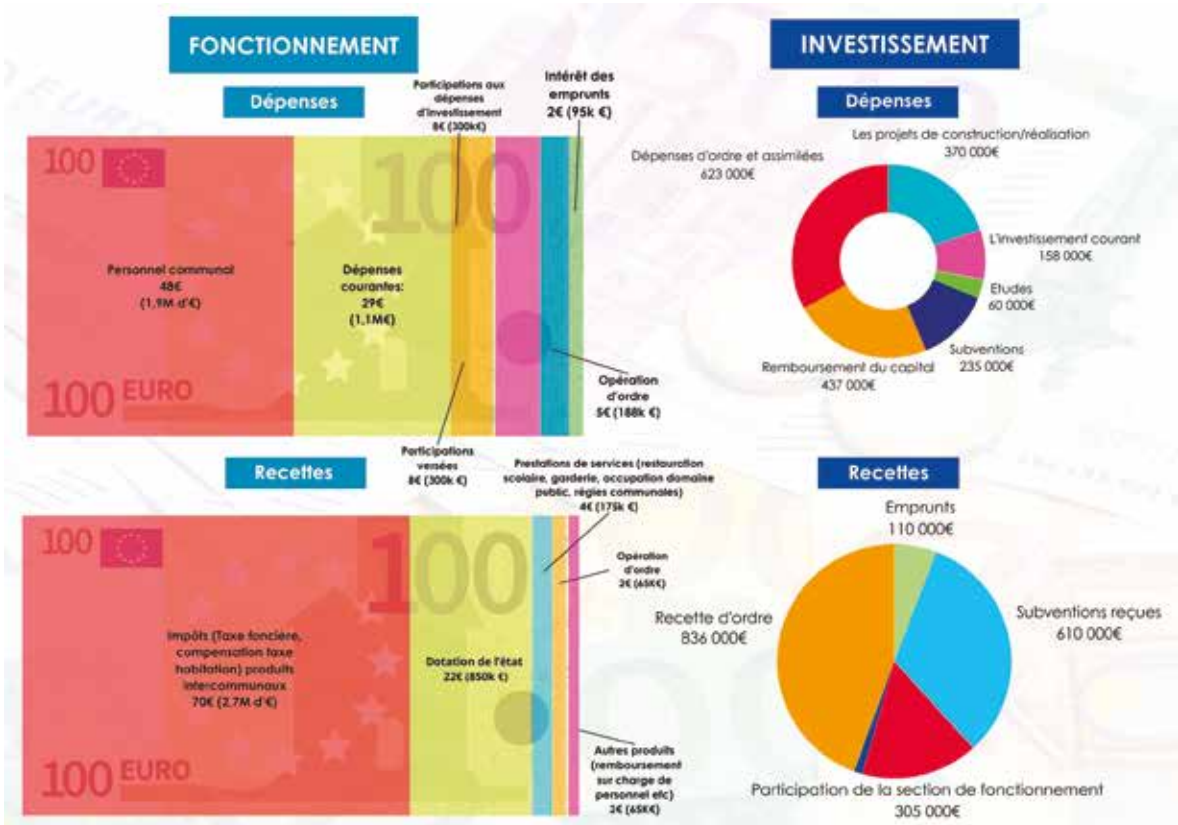
Les perspectives 2024 :

Côté fonctionnement, la collectivité devrait connaître une diminution de la pression sur les coûts de l'énergie, malgré une enveloppe toujours nettement supérieure aux années 2021 et 2022.

La fiscalité :

Le conseil municipal a adopté lors de sa séance du 20 septembre la mise en place de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires à hauteur de 60%. Ainsi, le taux applicable pour ces résidences, passera en 2024 de 11,78% à 18,85%. L'impact annuel sera d'en moyenne 210€ par résidence secondaire.

Le conseil municipal s'est engagé à ce que les recettes générées par cette majoration soient dédiées aux actions en faveur de l'habitat.





Josick TALGORN

Déploiement de la fibre optique :

Des problèmes dus à la nature du sol, aux élagages non réalisés etc... ont entraîné des retards au planning d'exécution des travaux. Aujourd'hui les travaux de pose de la fibre avancent.

Les dates ci-dessous ne sont données qu'à titre indicatif et ne peuvent être considérées fermes et définitives.

Planning prévisionnel des travaux :

- **Secteur Sud-Ouest de Riec (Coat Pin-Lanmeur) :**
Commercialisation en cours. Plusieurs foyers raccordés.
- **Secteur Nord Est (St Gilles) :** Travaux en cours (poteaux posés, filerie en cours).
- **Secteur Sud (St Léger – La Porte Neuve) :**
Génie civil terminé fin 2023 -
Pose des poteaux Novembre 2023 - Filerie début 2024.
- **Secteur Sud Est (Land Julien) :** Pose des poteaux début 2024 - Filerie courant 2024
Commercialisation 2025.
- **Secteur centre (bourg) :** Filerie courant 2024
Commercialisation 2025.
- **Secteur Nord :** Pose des poteaux 2025
Filerie 2025 - Commercialisation 2026.
- **Phase 2 :**
- **secteur Nord :** fin janvier 24
- **secteur Nord Est :** reporté à mai juin 2025
(suite aux dégâts Ciarán)
- **Phase 3 :**
- **secteurs sud, sud Est (land Julien, porte neuve) :**
fin 2025.

La fin des travaux de pose de la fibre sur Riec est prévue fin 2026.





Didier CADO

Une nouvelle fiche manifestation : simplification et accessibilité pour les associations

Dans une démarche d'écoute des usagers et de simplification des demandes administratives, nous mettons en ligne sur le site de la commune, une nouvelle version des fiches de renseignements préalables à l'organisation d'un événement ou manifestation sur la commune.

Cette nouvelle version permettant d'écrire directement sur l'imprimé PDF, est une avancée significative en matière d'efficacité administrative. Les organisateurs d'événements peuvent ainsi remplir et soumettre leurs fiches de manifestation sans les imprimer, simplifiant ainsi les processus de traitement tout en contribuant à la réduction de l'empreinte carbone.

Ce document unique a l'avantage de rassembler tous les éléments nécessaires à la bonne organisation d'un événement et intègre les consignes générales applicables à toutes les manifestations accueillant du public : organisateur, type de manifestation, salles et matériels sollicités, souhait de communication (panneaux lumineux, banderoles), tarifs...

Ce document sert aussi de fiche de liaison avec les services municipaux, qui peuvent ainsi avoir une vision globale des manifestations prévues, facilitant ainsi, la planification des ressources (matériel) et la coordination des services de sécurité (arrêté de voirie, autorisation de débit de boisson...).

Cette centralisation favorise une utilisation plus efficace des infrastructures communales, améliorant ainsi l'organisation des événements locaux. L'accès direct au planning de réservation de toutes les salles de la commune, la simplicité d'utilisation, l'écriture directe sur le PDF et la gestion centralisée des manifestations rendent cette innovation bénéfique tant pour les organisateurs d'événements que pour les administrations locales.

Responsables associatifs, sur le site riecsurbelon.bzh, vous pouvez :

Réserver une salle municipale : accédez au planning des salles.

Organiser une manifestation : accédez aux fiches de renseignements préalables à l'organisation d'événements, de réunions, aux tarifs de location de salles.

Demander une subvention : accédez au dossier de demande de subvention.

Rappel : La date limite de dépôt des demandes de subvention est fixée au 31 janvier 2024.

RIEC SUR BELON RIEG
FICHE DE RENSEIGNEMENTS PREALABLE A L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION
DOCUMENT VALANT ENGAGEMENT DU PRENEUR
Délai : au plus tard 2 mois avant la date de la manifestation

Organisateur :

Nom, Prénom, Adresse, Téléphone, Email, Site Web

Manifestation :

Nature et description de la manifestation, Date et heures d'ouverture au public, Lieu de la manifestation, Nombre de personnes, etc.

Assistance :

Présence de services de sécurité, de secours, etc.

Salles polyvalentes et maisons des associations :

Choix de la salle, Date, Heures, etc.

Accès sur le site riecsurbelon.bzh :
vivre à Riec sur Belon – vie associative – démarches associatives

Retours sur la tempête Ciaràn

Les finistériens sont habitués aux forts coups de vent qui peuvent venir perturber la quiétude du quotidien, mais bien qu'annoncée, la tempête Ciaràn a pourtant causé de nombreux dommages sur notre commune. Des toitures abimées, des arbres tombés très nombreux, des routes impraticables, le bilan a été lourd pour les victimes de la tempête Ciaràn. Sans compter les foyers privés d'électricité, de téléphone.... les personnes vulnérables, médicalisées, dans le besoin, ou tout simplement coupées de tout, du fait de cette situation heureusement peu courante.

Elus et agents municipaux, frappés eux aussi par les conséquences de Ciaràn ont œuvré sans répit pour permettre à la situation de rentrer dans l'ordre, et aux habitants d'obtenir des réponses à leurs diverses inquiétudes.

Les services techniques municipaux ont été parmi les premiers à intervenir sur le terrain pour participer, aux côtés des pompiers et des équipes d'Enedis, à la remise en état des routes, et la sécurisation des différents sites touchés.

Moins visible mais tout autant nécessaire, la présence de celles et eux qui ont pu organiser, puis accompagner l'accueil des dizaines de sinistrés venus chercher des informations, ou une prise en charge en Mairie.

Très vite également, la visite à domicile des personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables, ou dans certains cas, celles coupées de tout, signalées par leurs proches. Grâce à celles et ceux mobilisés sur ce dispositif particulier, des réponses ont pu être trouvées, en lien avec l'Agence Régionale de Santé pour apporter des solutions. Ces visites ont rapidement été renforcées par un accueil des sinistrés au sein des divers équipements municipaux (douche, restauration, recharge appareils électriques, télétravail...).

Invisibles également, les multiples tâches administratives nécessaires à la reprise normale du cours des choses (recensement des besoins divers, coordination avec les services ou partenaires concernés, attestations d'assurance...).

Dorénavant, et même si nous ne le souhaitons pas, élus et agents municipaux sont mieux outillés pour continuer à être à vos côtés lors d'épisodes de crise tels que Ciaràn nous a fait connaître.

C'est également le sens et l'intérêt du plan communal de sauvegarde qui entre en vigueur en ce mois de janvier et des informations délivrées dans le document d'information joint au présent magazine.





Ça roule en douceur pour la voirie

L'année qui se termine a été importante au niveau budgétaire consacré à la voirie communale, ceci dans un contexte de forte augmentation des prix des aménagements routiers.

Points sur les chantiers en quelques mots :

- Fin de la réalisation des travaux de la rue des thoniers
- Rénovation de la rue des frégates
- Limitation de la vitesse sur certaines zones de la commune
- Début de la mise en place des zones 30
- Entretien courant, comme à l'accoutumée

L'augmentation de la facture énergétique et de l'inflation nous ont contraint à diminuer le budget routier prévu en début de mandat.

La commission aménagement a étudié les besoins d'investissement en tenant compte des problèmes soulevés par nos concitoyens. Vitesse, dégradation des routes, déplacements doux... Dès cette année 2024, nous allons créer des zones 30 dites aussi zones partagées pour tenir compte des nombreuses demandes.

La réalisation de celles-ci se fera en 2 étapes :

- Tout d'abord là où aucun travaux lourds n'est nécessaire à la mise en place du zonage.
- Puis sur les zones où des aménagements conséquents doivent être réalisés avant de procéder à la création des zones. Cette programmation doit également tenir compte des flux de circulation liées aux activités économiques présentes sur la commune (engins agricoles, camions etc...) afin d'être la plus efficace possible.

En complément de ces réflexions, une étude sur le réaménagement plus profond de plusieurs rues du bourg est en cours. Elle porte sur les circulations en voiture, en vélo et à pied, sur le stationnement et sur la qualité de cadre de vie, en lien avec les activités présentes. Dès qu'elle sera suffisamment avancée, nous vous inviterons à apporter votre contribution avant la validation en conseil municipal.

Nous désirons rendre la commune plus sûre et adaptée aux nouveaux modes de déplacements, tout en prenant compte les intérêts des uns et des autres qui peuvent parfois être différents.





Vincent PROVOST

La V45 est un itinéraire cyclable encore en construction qui longera tout le littoral breton. Elle part de Roscoff et suivra, à l'avenir, toute la côte du Finistère. La Littorale se prolongera ensuite dans le Morbihan et terminera à Saint-Nazaire, en Loire-Atlantique où elle rejoindra la Vélodyssée ou l'EuroVelo 6.

A vélo entre Riec et Moëlan... encore un peu de patience !

Les travaux entrepris par le département du Finistère pour aménager un itinéraire cyclable entre Riec et Moëlan ont commencé en octobre dernier. Ces travaux très attendus par diverses associations et de nombreux usagers doivent compléter un itinéraire cyclable encore en construction, la V45 ou « littorale » : C'est un itinéraire cyclable qui à terme devrait permettre de longer tout le littoral breton entre Roscoff et St Nazaire pour ensuite rejoindre la « vélodyssée » permettant ainsi de rouler tout le long du littoral atlantique jusqu'au Pays Basque.

Les aménagements actuels sur notre commune visent à rendre le cheminement entre Riec et Moëlan plus praticable aux cyclistes que ce soit pour un usage quotidien ou de loisir tout en limitant l'impact paysagé.

L'entreprise Eiffage a donc entrepris un reprofilage de la voie verte puis la pose d'une couche de roulement composée de sable stabilisé ou de GNT (graviers non traités) selon les espaces traversés et les usages (passage d'engins agricoles par exemple). Ces travaux devaient s'achever fin novembre mais la tempête Ciarán est venue fortement impacter les travaux en cours, obligeant une remise en état des aménagements déjà effectués du fait des nombreux arbres effondrés sur la voie verte qu'il a fallu dégager.

Les travaux ont cependant repris depuis peu avec la pose de panneaux de signalisation et un nouveau planning devrait permettre une ouverture de cette voie cyclable en début 2024.

Pour rappel, cet itinéraire cyclable est un espace partagé où piétons, cyclistes, cavaliers doivent pouvoir circuler en bonne intelligence et dans le simple respect des règles élémentaires de sécurité et de courtoisie.

Habitat

L'accès au logement et la politique de l'habitat sont des sujets d'actualité et notre commune n'échappe pas à la règle.

La conjoncture n'est pas sans effet sur ce constat, mais les particularités de notre territoire, et son attractivité touristique et économique de longue date, sont des facteurs prégnants. Garantir l'accès au logement et maintenir la mixité sociale et générationnelle sur le territoire est d'une importance capitale si nous voulons maintenir une commune dynamique où la vie associative, commerciale et humaine puisse perdurer.

Ce constat, partagé avec la population notamment lors d'une réunion publique tenue le 21 février 2023, nécessite pour la collectivité de proposer une réponse adaptée qui doit passer par :

1. Le maintien d'une offre de terrains à bâtir :

Être en capacité de proposer sur la commune des terrains à bâtir pour les années à venir est indispensable pour garantir l'accès au logement et la diversification de l'offre existante sur la commune. Que cela soit via des programmes d'accession à la propriété, du logement locatif social ou de la construction sur lot libre de constructeur, les besoins existent et doivent être coordonnés en lien avec les enjeux d'aujourd'hui : réduction des consommations d'espaces agricoles, réduire

les consommations énergétiques des bâtiments, réduire l'usage de l'automobile, favoriser la mixité sociale et générationnelle.

La zone dite sud-est du bourg, située au sud de la salle polyvalente qui va prochainement être aménagée par Le Bec Promotion et le Crédit Agricole Immobilier doit permettre l'édification de :

- 80 logements décomposés en 44 lots en accession libre, 10 lots en accession maîtrisée, 10 logements en collectif privé (appartements), 16 logements locatifs sociaux et un projet de logement inclusif pour les personnes en situation de handicap.

“

Les quelques projets qui vont voir le jour forment une réponse à court et moyen terme sur le front du logement.

- Un travail qualitatif de l'ensemble des traitements paysager avec 40% de l'espace total dédié aux espaces verts et aux espaces communs avec un engagement de respecter les 20 critères du label écoquartier et mise en valeur de la zone humide et du bocage en lien avec la réalisation de cheminement doux pour connecter la zone au bourg et ainsi favoriser les déplacements doux.

- Aménagement de voies pour réduire la circulation automobile en proposant des aménagements collectifs de stationnements.



Petit collectif d'habitation de la rue des Gentilshommes

2. Le développement des projets en adéquation avec les nouveaux besoins :

Le tissu familial a beaucoup évolué ces dernières décennies et cela impacte durablement la structure des besoins de logement. La réduction de la taille des foyers fait émerger une nouvelle typologie de besoins que nous connaissons peu sur le territoire.

Les appartements de petite taille T2, T3 sont de plus en plus plébiscités. En effet, les jeunes, seuls ou en couple, recherchent d'avantage des petites surfaces à loyer faible compte-tenu de leur pouvoir d'achat limité. Parallèlement à cela, la population âgée est également en recherche de ce type de logement en proximité des commerces et des services. Le parcours résidentiel des aînés est en effet un enjeu primordial pour les collectivités et tout particulièrement pour les communes, de surcroît littorales, avec l'importante pression immobilière existante sur le territoire.

L'offre disponible sur la commune doit prendre en compte cette transformation de l'habitat et des besoins pour assurer les besoins d'habitat de toutes les générations.

Le projet de quartier au sud-est du bourg proposera un collectif d'appartements privés permettant de répondre à cette nouvelle demande. La commune quant à elle a fait l'acquisition par voie de préemption de la maison située 1 rue de Moëlan.

Cette bâtisse du cœur de bourg, située en proximité directe des commerces et des services est un cadre idéal pour proposer de l'habitat collectif à destination des seniors. L'offre vers les seniors aura également



Résidence de Kerco - Logements publics de Finistère Habiat



Projet de démolition reconstruction sur les anciens logements de l'école François Bosser

des conséquences positives sur le logement des familles en permettant de libérer des logements de grande taille souvent inadaptés au vieillissement, mais recherchés par les ménages avec enfants.

Près de l'école publique Françoise Bosser, à l'emplacement des anciens appartements de fonction, un collectif de 15 appartements réalisé par Finistère Habiat va également voir le jour prochainement.



Livraison des logements au lotissement des Asphodèles

Ces différents projets d'habitat collectif sont d'autant plus porteurs qu'ils répondent aux exigences de densification des centres bourg et de réduction de la consommation des terrains agricoles. Densifier intelligemment en proposant des espaces de vie porteurs pour le commerce et la vie locale, et permettant à la population âgée de la commune de disposer d'une offre de logement favorisant le maintien au domicile est un point essentiel du développement des communes de demain.

3. La durabilité de l'engagement sur le logement :

Les quelques projets qui vont voir le jour forment une réponse à court et moyen terme sur le front du logement.

Pour autant, la commune est classée en zone tendue sur ce point, et une politique durable sur le logement est à mener pour garantir le maintien de l'accessibilité du logement sur le territoire communal.

C'est pour poursuivre cet objectif que le conseil municipal lors de sa réunion du 20 septembre a instauré une majoration de 60% de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires, qui représentent 17% des habitations de la commune. Cette majoration, qui s'appliquera dès 2024 a été

mise en place pour valoriser cette politique en permettant notamment de :

- Donner un signal « coût » aux propriétaires de résidences secondaires, afin qu'ils puissent éventuellement mettre leur bien sur le marché du logement permanent (vente ou location à l'année) ;
- Faire contribuer davantage les résidences secondaires au budget communal, notamment pour que la collectivité puisse mener à bien des politiques en matière de logement considérant qu'une part du problème vient de la part importante de résidences secondaires ;
- Dégager des moyens pour financer les politiques d'acquisition de foncier et de biens par la commune afin de mener des actions en matière de logement ;
- Dégager des moyens pour consolider ou renforcer les services permettant de préserver ou développer la mixité sociale et générationnelle (services aux familles notamment).



Par souci de transparence, cette nouvelle recette sera valorisée chaque année, au moment du débat d'orientation budgétaire, sur les actions menées et envisagées sur le logement.

C'est donc un nouveau levier qui permettra de donner du poids aux actions municipales en faveur du logement.

La politique de l'habitat sur le pays de Quimperlé

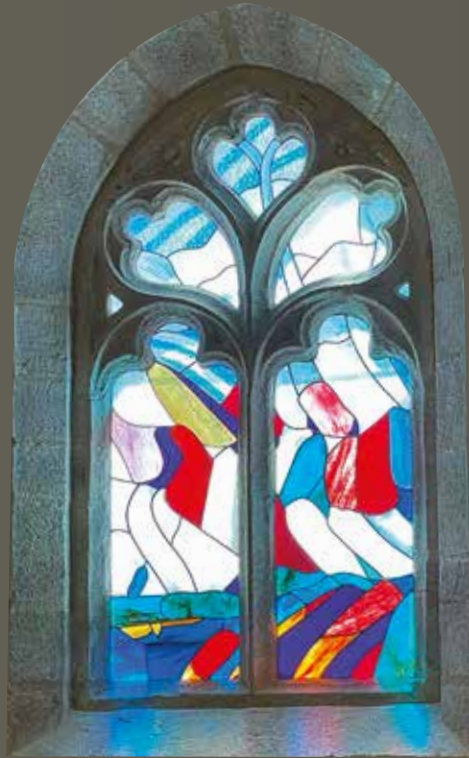
En complément de l'action menée par la commune, Quimperlé communauté agit également sur ce sujet crucial. C'est le cas depuis de nombreuses années en finançant fortement la construction de logements sociaux publics, notamment dans les opérations en tissu urbain. Quimperlé communauté a également développé un service d'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique de leurs logements. Ainsi qu'une opération visant à adapter les logements à la dépendance.

Toutes ses actions découlent d'un programme local de l'habitat qui intègre également les enjeux du plan local d'urbanisme intercommunal.





Josick TALGORN



Vitraux de St Léger

Dès 2017, le prêtre de la commune, Père Jean-Marc, sollicite la Mairie afin de partager ses réflexions sur un projet de rénovation des vitraux de la chapelle St Léger. Des plexiglass étaient alors posés provisoirement sur les baies de la chapelle, en vue de les remplacer par de vrais vitraux ornés de motifs des œuvres de Heinz Munz, artiste peintre renommé.

Ces premiers échanges ont permis en 2019 la création de l'association « Des Vitraux pour Saint Léger » présidée par Michael Ciapa. Cette association a pour but, dans un premier temps, la réalisation des vitraux du chœur de la chapelle.

Des collectes de fonds sont organisées auprès des particuliers et des animations telles que concerts et conférences ont lieu à la chapelle. Grâce à ces fonds, à l'aide de la mairie de Riec, de Quimperlé Communauté et de la Fondation du patrimoine, les vitraux du chœur, auxquels sont rajoutés ceux des transepts Nord et Sud, vont pouvoir commencer.

Un appel d'offres est lancé auprès de vitraillistes et d'entreprises de maçonnerie.

Les lauréats de cet appel d'offres sont l'entreprise Christophe Chini de Plonévez Porzay pour la maçonnerie et Neil Mackenzie de Saint Clet pour les vitraux.

Un don important d'une mécène va permettre la réalisation du vitrail Sud de la nef et de l'oculus situé au-dessus de la porte Ouest. La totalité des vitraux de la chapelle va pouvoir être réalisée.

Les travaux démarrent en février 2023 pour être terminés en mai 2023.

Le montant des travaux est estimé à environ 48 000 euros répartis entre l'association des Vitraux pour St Léger (21 000 euros), la commune de Riec (16 000 euros) et Quimperlé Communauté (11 000 euros).

Les vitraux ont été inaugurés le 17 juin 2023.





L'inauguration de ces vitraux a donné à Jean François Inisan habitant de Riec sur Bélon l'occasion de rédiger ce texte « Kaléidoscope » :

Au fond de ma mémoire
Des souvenirs éteints,
Une vague chapelle,
Un passé trop ancien !

Aujourd'hui à nouveau
Je rentre dans l'église
Qui présente au public
Ses tous nouveaux vitraux,

Colorés et abstraits,
Sans récit imposé,
Ils captent la lumière
Dont ils baignent la nef,
Mais isolent du monde,
Et donnent à chacun
Des accès silencieux
À ses mondes intérieurs.

Décochée d'un carreau
La flèche bleu-turquoise
D'un vif martin-pêcheur
File vers l'autre rive.

A nouveau j'ai huit ans
Ma nénéne Guernez,
Coiffe ailée et sarrau

Dousik, dousik,
Trempe ses pieds dans l'eau.

Rires et éclaboussures,
Avec tous mes copains,
Piètre apprenti nageur,

Je me jette dans la vague
De l'antique sablier
Qui chaque jour remonte
La rivière et le temps

Juillet, c'est le pardon !
Ma mère est là, joyeuse,
Dans le gang des crêpières
Qui nourrit sans façon

Une foule à la Rembrandt.

Mon copain Jean-René
A encore dix-sept ans,
Et tous deux on se marre
Sur le bord du lavoir
Où l'on anime le stand
De la pêche aux canards.
Et à la nuit tombée,
Un vrai feu d'artifice

Forme aux yeux des enfants
Comme un vitrail naïf
Éphémère et mouvant.

La rive qui nous fait face
Est sombre et incertaine.
On a tous le besoin.
De lumières qui nous aident
Religieuses pour certains
Qui se donnent du courage
Pour affronter demain ;
Du Patrimoine pour d'autres,
Qui savent que sans passé
Il n'y a pas de futur.

Et moi, c'est mon enfance
Dont les fragments de verre
Composent mes vitraux

*Jean-François Inisan
Le 20 juin 2023*



Aurélie MARSILE

Focus sur le projet de réaménagement du jardin de la MEM

Dans les projets de réaménagement des espaces publics, celui du jardin de la médiathèque est lancé depuis plusieurs mois maintenant. Ce bel espace public est en cœur de bourg, arboré et marqué par les vestiges d'un passé pas si lointain puisque c'est l'ancien jardin du célèbre restaurant tenu par Mélanie Rouat.

La création de la MEM en 2015 a remis cet équipement au centre de la commune lui donnant une visibilité nouvelle et l'envie de pousser les portes de ce lieu culturel. Il se compose du bâtiment principal qui permet l'accueil du public et contient les différentes ressources de partage de savoirs et d'informations. Il y a également un jardin de plusieurs centaines de mètres carrés avec une annexe de stockage de matériels. Cette partie extérieure est actuellement investie régulièrement pour de l'événementiel : exposition temporaire, fête de la musique, animations pour les trocs plantes, détente pour les lecteurs au printemps et en été. L'équipe municipale a donc eu le souhait de proposer de réaménager la partie extérieure pour rendre ce lieu encore plus agréable, vivant et mémoriel.

C'est donc naturellement que la MEM a été le lieu choisi pour initier une réflexion collective et participative concernant la future rénovation du jardin. Étaient conviés à donner leurs avis les usagers de la MEM accompagnés par le directeur de la MEM, Loïc Cariou, et les élus pilotant ce projet. L'objectif était de réaliser un recensement des souhaits et idées prenant en compte différents points de vue allant des usagers, aux agents dont la médiathèque est l'outil de travail, aux élus portant les projets de l'équipe municipale. Repérage des éléments-clés du jardin et du potentiel, thématiques retenues (la biodiversité, l'aménagement, les activités) ont permis de

collecter les points essentiels et convergents à mettre dans le projet.

L'association Riec Mémoire et Avenir est engagée dans la réflexion commune en apportant sa contribution patrimoniale. Des plans d'aménagement ont été présentés en médiathèque le 18 novembre au public pour avis. La synthèse des retours permettra l'établissement d'un plan définitif ultérieurement.

Ce projet sera réalisé en lien avec les services techniques et mis en œuvre en 2024.





Il y a un siècle, Mélanie Rouat, coquillages et crustacés

La municipalité a souhaité mettre en lumière une emblématique femme récoise : Mélanie Rouat. Cette année, la célébration du centenaire de l'ouverture du restaurant « Chez Mélanie » a été le fil conducteur pour une programmation d'événements lui rendant hommage. Elle est l'une des rares femmes à avoir donné son nom à une rue communale, la mettre à l'honneur a continué de faire vivre et de rayonner notre précieux patrimoine culturel immatériel.

Riec-sur-Bélon, Mélanie Rouat, homards, huîtres et coquillages. Un bien joli lien lie ces mots : le fabuleux destin de cette restauratrice du cru qui ouvrit son restaurant en plein centre-bourg en 1923. Figure locale, elle fut très rapidement reconnue pour son talent culinaire, recevant aussi la visite de peintres de Pont Aven. Sa cuisine ne tarda pas à attirer les gourmets. Le critique culinaire Curnonsky ne manqua pas venir découvrir ces mets savoureux (homard à la crème, huîtres, flan d'avoine, gâteau breton...). Il participa grandement à faire connaître l'établissement bien au-delà des frontières de la commune amenant le tout Paris à venir à sa rencontre.

L'association Riec Mémoire et Avenir, qui regroupe des passionnés d'histoire locale, et la municipalité, ont travaillé ensemble à la réalisation d'une exposition en sa mémoire cet été. Lors des journées européennes du Patrimoine, la municipalité lui a rendu hommage en inaugurant une plaque commémorative sur la façade de son ancien restaurant devenu l'actuelle médiathèque. Les archives départementales du Finistère ont, elles, fait découvrir des archives originales et inédites sur la grande dame de la gastronomie bretonne.

Ce que Riec-sur-Bélon doit à Mélanie ? Un magistral coup de projecteur sur notre commune et sur la

production locale du coquillage emblématique de la commune : La Bélon, huître plate affinée dans les eaux du Bélon. Son héritage n'est pas mince après un siècle de notoriété, parce qu'elle savait mettre des paillettes dans les papilles et mettre en scène des mets savamment cuisinés. Le logo de sa célèbre enseigne a été repris depuis peu grâce à son arrière arrière petit-fils qui perpétue la tradition familiale, entretient la mémoire de son aïeule, et cultive l'art de réaliser ce qu'elle faisait le mieux : des « recettes de la nature pour mieux manger le paysage ».





Catherine HUS

Riec-sur-Bélon, commune solidaire !

Retour en image sur une année riche en actions & projets

Le CCAS poursuit ses activités à destination des publics concernés, actions dorénavant bien connues et importantes sur la commune (banque alimentaire, aides d'urgence...). Cette année, les élus ont fait le choix d'impulser une nouvelle dynamique en innovant par la mise en œuvre de nouveaux projets inédits.

Au-delà des actions, la commune réfléchit également à un projet d'ouverture d'un lieu dédié aux solidarités et à l'intergénérationnel, moyen supplémentaire de travailler la cohésion sociale sur la commune.

JANVIER

La médiathèque a proposé de janvier à juin des ateliers de communication signée, proposés par «C'est signé Claire» Intervenante petite enfance. Par le biais de séances à thèmes les enfants et leurs encadrants ont appris les signes issus de la Langue de Signes française afin de venir en soutien au langage en construction du tout-petit. En partenariat avec l'Association des aidants familiaux du Finistère.



FÉVRIER

La commune (en partenariat avec le CLIC et l'association Vas-y) a organisé une séance de révision du code de la route pour un public de 60 ans et plus. Cet atelier a remporté un vif succès, avec plus d'une centaine de participants ayant pu réviser leur code de la route d'une manière inédite.



MARS

Daniel Le Goudivèze est venu animer la deuxième édition du thé dansant organisé sur la commune. La cinquantaine de personnes présentes a pu danser sans relâche sur le parquet de La Numéro 3.



JUIN

Bénévoles et bénéficiaires de la banque alimentaire se sont retrouvés autour d'un grand pique-nique au Bois de Pins, pour un moment de convivialité. Cette année, la météo était particulièrement agréable et les 25 personnes présentes ont passé un bon moment.

Pour la première fois, et grâce à la participation active de nombreux membres du CCAS ou bénévoles de la banque alimentaire, un stand solidaire de petite restauration a été mis en place à l'occasion de la fête de la musique. Succès au rendez-vous lors de cette belle soirée d'été, à l'issue de laquelle les bénéfices de cette action ont été reversés à la banque alimentaire.

Un premier concours Top Chef intergénérationnel a été organisé par Alicia Mahé en service civique. Le jury a pu déguster les délices concoctés par 4 binômes (enfant-adulte). Merci à Steven, le chef cuisinier qui a participé au bon déroulement de cette animation.



JUILLET

Le CCAS a organisé une collecte de mi-année au supermarché, afin de remplir les placards presque vides du Foyer Soleil, lieu de stockage de la Banque Alimentaire. Les Riécois se sont montrés généreux, permettant ainsi d'accompagner la cinquantaine de familles bénéficiaires.

SEPTEMBRE

Merci à Fabien Raveton venu apporter de beaux légumes frais et variés tous les 15 jours à la Banque Alimentaire, et merci également à Robin Silvent, maraîcher bio de l'AMAP, et à Bara Laezh qui ont eux aussi contribué à régaler les bénéficiaires.

Le Foyer Soleil a été repeint, mieux isolé et éclairé. L'Amicale Laïque et son groupe de couturières emmenées par Denise Nescop a bien voulu contribuer à cette rénovation en recouvrant les anciennes chaises de cette salle d'un beau tissu coloré pour donner une touche de gaieté.



OCTOBRE / NOVEMBRE

Pour la première année, la commune a organisé la Semaine Bleue dédiée aux seniors, du 2 au 6 octobre. Des activités culturelles et ludiques ont ravi les personnes présentes : balade & chants gospels à St Léger, cinéma, jeux intergénérationnels, loto et concert étaient au programme. De beaux moments, à reconduire l'année prochaine !

Les 24 et 25 novembre, la collecte nationale de la banque alimentaire s'est déroulée sur la commune, permettant de collecter près de 1300kg de denrées au profit des familles bénéficiaires.



DÉCEMBRE

Le 10 décembre, la Numéro 3 a accueilli une centaine de Riécois pour son traditionnel repas des retrouvailles. Au cours du repas, la chanteuse Stéphanie Fouillé a fait découvrir son répertoire. L'après-midi s'est terminée par quelques pas de danse.

Début décembre, 200 colis ont été offerts aux personnes n'ayant pu assister au repas. La distribution a été organisée par les élus, quelques bénévoles du CCAS et enfants du CME.





© Crédit photo : Franck Betermin

Après l'obtention en 2022 pour la commune du label « Commune touristique », la commune souhaite continuer de valoriser les richesses de son territoire et souligner l'attractivité de sa localisation littorale. Ce travail se fait en lien avec l'Office de Tourisme Quimperlé-Les Rias et Quimperlé Communauté sur le lancement de plusieurs projets. Voici le plus avancé.

Une stratégie de développement de l'attractivité touristique

Elle est orientée vers la mise en valeur des trésors de nos côtes : ses paysages caractéristiques avec ses rias et l'huître du Bélon et, en particulier, celle du Bélon. Ce projet est tout juste initié et les étapes restent encore nombreuses pour sa mise en œuvre. Des rencontres régulières ont eu lieu entre les acteurs du tourisme, les élus et un groupe de travail volontaire de professionnels du territoire depuis 3 ans sur le thème de la conchyliculture. Quatre axes de travail ont été élaborés et développés :

- Mettre en réseau les acteurs du secteur ostréicole
- Expliquer à tous l'activité conchylicole en lien avec le Pays d'Art et d'Histoire de Quimperlé Communauté : la part belle a été faite à Riec-sur-Bélon lors de visites guidées proposant aux curieux des dégustations d'huîtres locales sur sites

- Une communication spécifique relative à l'huître (lien vers le site internet de l'Office de Tourisme sur le site municipal) et création d'un guide recensant les points de productions et vente de coquillages
- Animer la filière avec des évènements : lancement en Avril 2023 de la première édition de la semaine de nos Rias : randonnées, rencontres avec les acteurs du monde conchylicole : producteurs, restaurateurs, ateliers en petites jauges sur ce thème

Le succès rencontré lors de ces temps de découverte et de partage confirme que notre destination attire le public. Il semble que la reconduction de ces initiatives soit une belle option pour la valorisation de la commune et de ses acteurs qui en font sa renommée. RDV donc en 2024.



Aude MARSILE

La municipalité et les commerçants sédentaires



Parce qu'ils répondent à nos besoins essentiels et plus, les commerçants sédentaires sont des incontournables de la vie riegoise et font du lien dans notre quotidien. La municipalité a donc un rôle à jouer pour favoriser la vitalité de la commune et accompagne les commerçants sédentaires en ce sens à différents niveaux :

- Rôle de facilitateur et de conseil dans l'instruction et le suivi de dossiers des démarches administratives sur les sujets de voirie, d'urbanisme, et de gestion/délivrances de licences de débit de boisson ou de restauration (majoration de leur nombre depuis le passage en commune touristique)
- Permettre le développement des terrasses commerciales à l'année avec emprise sur le domaine public
- Favoriser les animations municipales et celles issues du domaine commercial en centralité toute l'année
- Soutien du dynamisme local par une culture d'achats municipaux auprès des commerçants locaux
- Complémentarité des rôles de la municipalité et l'intercommunalité : lien avec les différents services

de Quimperlé Communauté (pôle aménagement et service économique) : application et révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, conseils sur la création d'entreprise et les dispositifs d'aide en soutien à l'activité économique, plan d'actions pour une stratégie de relance du commerce 2023-2026

- Consultation auprès des commerçants initiée dans le cadre du futur réaménagement du centre-ville

Marquée par la fermeture de l'emblématique bar-restaurant Ty Ru et les conséquences économiques de la tempête Ciaràn, l'année 2023 n'a pas épargnée les commerçants. Toutefois, 2023, c'est avant tout l'installation de deux nouveaux commerçants restaurateurs prêts à régaler nos papilles en plein cœur du bourg. Bienvenue aux entrepreneurs de « La Casa Di Nathano », maître en pizzas napolitaines et de « L'Atelier Mélanie », chefs de ce restaurant bistrannique. 2024 est prometteuse en prolongement de l'année écoulée avec l'ouverture prochaine de la Saucisserie des Rias, rue des Gentilshommes.

La municipalité et les marchés hebdomadaires

La commune continue de recevoir de nouvelles demandes de venue sur les 2 marchés hebdomadaires. Le marché du mercredi, qui reçoit moins de commerçants que le samedi, s'est néanmoins étoffé. En effet, le marché est polymorphe selon les jours et la saisonnalité. Les retours sont positifs des commerçants ambulants qui apprécient particulièrement l'ambiance du marché entre commerçants et aussi la fidélité des riegois qui répondent à cette belle offre complémentaire aux commerçants sédentaires de la commune.

Leur adaptation est quotidienne car nombre d'entre eux sont tributaires des conditions météorologiques. Mais, même la tempête Ciaràn n'a pas arrêté ceux qui

ont pu trouver une alternative énergétique pour pallier l'absence d'électricité sur la commune. Et ce, toujours dans l'esprit de l'engagement au service de tous.





Cécile HENNE



Le vivre ensemble, ça s'apprend dès tout jeune !

Vivre ensemble : pour quoi faire ?

Dans un contexte sociétal particulièrement bousculé par les événements, c'est comme si nous passions d'une crise à l'autre : une pandémie, des vagues de chaleur extrême, l'inflation, une guerre et une crise de l'énergie, des attentats... Elus comme agents municipaux, nous devons faire face à cette fragilité systémique tout en prenant en compte les singularités individuelles.

C'est dans ce sens que nous œuvrons au travers du projet enfance-jeunesse : permettre aux jeunes Riécois, petits et grands, d'acquérir des compétences pour se construire, pour exercer librement leur citoyenneté et surtout pour s'épanouir.

La notion de « vivre ensemble » apparaît alors comme un enjeu majeur, leit-motiv des actions que nous menons.

Laurent Bachler, professeur de philosophie, distingue trois manières de vivre ensemble : « la politesse, qui nous permet d'accepter les différences de l'autre mais sans vraiment nous lier à lui ; la fraternité, qui fait de l'autre le compagnon de nos luttes politiques mais qui exige parfois le sacrifice de l'individu aux intérêts du groupe ; la créativité, qui, à la fois, nous permet de nous sentir vivant en tant qu'individu et nous relie au groupe. »

Si nous sommes attachés à ces valeurs, comme l'illustrent les projets qui vous sont présentés ci-après, sachez qu'elles sont portées tout au long de l'année par les équipes périscolaires qui accompagnent vos enfants !

La semaine sans écran

L'équipe municipale a proposé aux Riécois de relever **un défi de taille du lundi 8 au dimanche 14 mai 2023 : une semaine sans écran (... ou presque !)**.

L'objectif : prendre conscience de la place qu'occupent les écrans dans notre quotidien, et essayer de s'en détacher quelques jours.

Réfléchir ensemble

Les animateurs du service périscolaire, soutenus par les enseignants des différentes écoles, ont invité les enfants à questionner leur rapport aux écrans en s'appuyant sur un livret créé à cette occasion.

Les Riécois pouvaient également participer à une

soirée « théâtre débat » animée par Psychomédie pour réfléchir ensemble à l'accompagnement de nos enfants dans l'utilisation des écrans.

Se retrouver, partager

Plusieurs associations de Riec-sur-Bélon nous ont proposé de découvrir leurs activités (balade botanique, marche, théâtre, fit dance, café parents, activité zéro déchet, roulade...), une belle alternative aux écrans !

Les bibliothécaires se sont associés à cette démarche en proposant des temps de jeux (construction de cabanes, jeux anciens).

Rendez-vous en 2024 pour une nouvelle édition !

Apprivoiser les écrans et grandir

3 - 6 - 9 - 12

Avant 3 ans
L'enfant a besoin de découvrir avec vous ses sensorialités, et ses repères

De 3 à 6 ans
L'enfant a besoin de découvrir ses dons sensoriels et manuels

De 6 à 9 ans
L'enfant a besoin de découvrir les règles du jeu social

De 9 à 12 ans
L'enfant a besoin d'explorer la complexité du monde

Après 12 ans
Il s'affranchit de plus en plus des repères familiaux

Jouez, parlez, arrêtez la télé

Limitez les écrans, partagez-les, parlez-en en famille

Créez avec les écrans, expliquez-lui Internet

Apprenez-lui à se protéger et à protéger ses échanges

Restez disponibles, il a encore besoin de vous !

« J'ai imaginé en 2008 les repères « 3-6-9-12 » comme une façon de répondre aux questions les plus pressantes des parents et des pédagogues. » Serge Tisseron
3-6-9-12. Apprivoiser les écrans et grandir, Ed. ères

Dispositif argent de poche !

Le dispositif «argent de poche» est initié depuis l'été 2022 par la commune pendant chaque période scolaire.

Il permet à des adolescents de 15 à 17 ans d'effectuer des petits travaux de proximité à la demi-journée et de recevoir en contrepartie une indemnisation de 15€ par jeune et par jour.

Une vingtaine de jeunes a déjà bénéficié de ces travaux d'intérêt général sur cette année 2023. Avec l'accompagnement d'un agent municipal, et de Damien Jégou, animateur jeunesse, les jeunes mobilisés participent à différentes tâches sur l'ensemble des services de la mairie : ménage dans les écoles, nettoyage des véhicules de la mairie, indexation des ouvrages à la médiathèque, nettoyage du cimetière, archivage. Les jeunes ont même participé à la rénovation du foyer soleil.

Pour 2024, l'idée est déjà lancée de réaliser une cartographie des nichoirs installés par le conseil municipal des enfants avec le soutien de la Ligue de Protection des Oiseaux, afin de proposer une balade sur la commune pour découvrir ces nouveaux nids !

Un dispositif dont les bénéfices sont clairement partagés : un coup de pouce pour la réalisation de petits travaux dans la commune et des jeunes qui gagnent un peu d'argent et découvrent le monde du travail !

Informations pratiques

02 98 06 91 04 - 06 35 30 02 31

Jeunesse@rieicsurbelon.bzh



La mission Jeunesse municipale (12 -20 ans)

La commune développe depuis 2019 des activités à destination des adolescents de la commune.

Les champs de l'animation jeunesse poursuivent deux finalités :

- agir par l'éducatif pour donner aux enfants et aux jeunes des outils leur permettant de se connaître, de penser et d'agir librement et d'intégrer les règles du vivre-ensemble.
- l'intégration sociétale. Il s'agit ainsi de lutter contre toutes les inégalités sociales et de prévenir toutes formes de discriminations en favorisant l'accès à la culture ou au sport et en mettant en œuvre des actions de prévention.

Depuis cette année, au-delà des activités et séjours organisés durant l'été, la commune propose également des activités durant les petites vacances scolaires, voire les mercredis, et ce, principalement à destination du public de collégiens.

Au-delà des activités de loisirs, la mission Jeunesse a pour objectif la mobilisation des jeunes autour de projets qu'ils souhaitent voir mis en œuvre sur la commune. Nul doute que certains d'entre eux sont pleins d'idées et ne demandent qu'à être accompagnés pour pouvoir les mettre en œuvre. Dans cet esprit, l'idée d'une scène ouverte pour, et

par les jeunes lors de la fête de la musique prévue le samedi 22 juin 2024 en est à ses balbutiements, et celles et ceux intéressés sont invités à se manifester auprès de Damien Jégou. Aussi, nous renforçons nos partenariats avec le point information jeunesse (PIJ) de Quimperlé communauté et la protection civile par exemple afin de mieux accompagner les jeunes pour leurs premières fêtes.

Afin de pouvoir améliorer la circulation des informations auprès des jeunes, une page Instagram a déjà été ouverte, n'hésitez pas à la suivre !

<https://www.instagram.com/mairieriecsurbelon/>

Celles et ceux qui souhaitent développer des actions nouvelles sur la commune sont invités à contacter Damien Jégou :
jeunesse@rieccsurbelon.bzh





Camille FLORET

Ports

L'année 2023 a été l'occasion de mettre en place d'un binôme estival sur nos infrastructures portuaires. Cette nouvelle organisation a permis de fournir un service quotidien sur le port de Rosbras, avec une permanence sur site chaque matin ainsi qu'une présence régulière sur le site du Bélon.

Cette présence quotidienne a été très bien accueillie par les plaisanciers, qu'ils soient touristes ou utilisateurs à l'année de nos infrastructures. L'expérience sera reconduite sur la période estivale 2024.

Côté infrastructure, le conseil départemental a été sollicité pour accorder l'autorisation à la collectivité d'implanter en au sud du port un second ponton pour les annexes. Cet accord sera également subordonné à l'obtention auprès de la DDTM des autorisations complémentaires. Ce projet devrait voir le jour en 2024 et permettra de désengorger le ponton nord, notamment lors des périodes de forte affluence.

La programmation d'entretien récurrent se poursuit avec la réfection en 2023 des lignes 5 et 6 de Rosbras avec changement des entremises présentes. Progressivement ce travail de reprises des lignes va être effectué sur l'Aven et le Bélon.





Le Bois de Pins s'offre une nouvelle jeunesse !

Depuis janvier 2022, des élus et des citoyens se réunissent pour réfléchir ensemble à l'aménagement des 2 sites, le Bois de Pins et les kaolins. Ces espaces restent des sites ouverts à tous pour déambuler, se promener en famille, se détendre et faire du sport sur des aires aménagées et dédiées à ces pratiques.

Lors des dernières réunions, des groupes de travail ont proposé de se concentrer sur 4 thématiques :

- Biodiversité et patrimoine
- Accessibilité et sport et jeux

La commune a fait appel à FIA (Finistère ingénierie assistance) et au CAUE (Conseil d'Architecture Urbanisme et Environnement) pour un accompagnement sur la mise en valeur de ces sites et la gestion des espaces, notamment sur leurs points forts : la qualité de l'environnement naturel et les espaces de circulation garantissant la sécurité des cheminements.

Pour faire suite à ces réflexions :

- Une structure sportive a été implantée en novembre sur un des espaces du Bois de pins et est ouverte au public.
- La biodiversité étant un élément important de notre réflexion, la plantation de nouvelles espèces est à l'étude.
- Actuellement, nous réfléchissons sur l'aménagement d'une zone de parking sur les 2 sites.

Les réunions se poursuivent avec le groupe de travail. L'association Riec Mémoire et Avenir s'associe à cette démarche puisque l'implantation de nouveaux panneaux illustrant la première fête intercetlique est en cours d'élaboration.

Les services de la mairie sont sollicités, et l'aménagement de ces 2 espaces est prévu jusqu'en 2026.





Pour tous les sujets qui concernent Quimperlé Communauté,
plus d'infos sur www.quimperle-co.bzh

Déchets : sans sac dans le bac pour le tri sélectif !

Quimperlé Communauté a choisi d'optimiser la qualité de la collecte des papiers et des emballages recyclables en abandonnant le sac jetable (le « sac jaune ») pour le tri en vrac directement dans le bac à couvercle jaune. Des bacs qui seront d'ailleurs progressivement remplacés par des conteneurs plus petits pour être plus bas et ainsi faciliter le dépôt. Les services techniques de la commune poursuivra en parallèle l'aménagement des points de collecte pour les embellir et les sécuriser.

Un cabas de tri a largement été distribué ces derniers mois et reste disponible en mairie. Il suffit aux habitants d'y placer les papiers et emballages vides triés, puis de vider ce cabas dans le conteneur de tri le plus proche du domicile.

Cette modification a pour but de faire des économies de matières premières car les « sacs jaunes » représentent environ 50 tonnes de plastique chaque année. 50 tonnes évitées grâce aux cabas réutilisables ! Un changement d'habitudes pour les usagers qui devrait également permettre un gain de place dans les conteneurs de tri, d'améliorer la qualité du tri collecté et de faciliter le travail du centre de tri chargé de séparer les matières avant recyclage. Cela permettra

enfin des économies budgétaires, les sacs de tri coûtant près de 100 000 euros par an à Quimperlé Communauté et donc à nos impôts.





Diversifier ses modes de déplacement pour son portefeuille et pour la planète

Quimperlé Communauté poursuit, en lien avec les communes, sa politique en faveur des mobilités durables sur le territoire, en affichant un objectif clair : proposer des alternatives à la voiture individuelle.

Depuis plus de 12 ans, le réseau de transport collectif TBK a démultiplié les possibilités de se déplacer en bus. C'est vrai pour les déplacements vers les écoles, les collèges ou les lycées, mais plus largement pour d'autres occasions, quel que soit son âge. Une offre qui ne répond certes pas à tous les besoins mais qui est bien plus large que dans la plupart des territoires ruraux comparables. Il faut donc diversifier les possibilités pour mieux se déplacer.

Le partage de la voiture est en ce sens un enjeu primordial. Quimperlé Communauté a donc adhéré depuis avril dernier au dispositif Karos pour encourager financièrement le covoiturage du quotidien. Plus vous covoiturez pour aller au travail, pour les études ou les loisirs, plus vous avez un coup de pouce financier !

L'autostop revient également à la mode. Ce mode de déplacement solidaire, non marchand et sobre en aménagements devrait être facilité par les dizaines de points d'arrêts spécifiques, logotypés « Karrspot », dont plusieurs seront installés à Riec-sur-Bélon cette année. Un guide de bonnes pratiques est également diffusé aux automobilistes et autostoppeurs, les incitant à respecter certaines règles de sécurité et de bonnes conduites.

Enfin, la pratique du vélo est facilitée par le dispositif VéloQC, qui permet la location pendant quelques mois d'un des 42 vélos et vélos cargos à assistance électrique. Histoire de tester avant pourquoi pas d'en acquérir un, notamment grâce au soutien financier de Quimperlé Communauté. L'électrification des vélos classiques est également soutenue. Mais l'enjeu primordial porte sur l'aménagement d'itinéraires. Ce sont les communes qui sont en première ligne sur ce sujet car ce sont elles qui assurent la gestion de la voirie. Mais Quimperlé Communauté apporte tout de même 15 à 30% de subvention pour les aménagements qui sont réalisés.



"Cheminons ensemble sur les sentiers le long de l'Aven et du Bélon"

Bloavezh mad 2024

*Sébastien Miossec, Maire de Riec-sur-Bélon,
et le Conseil Municipal, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.
Et c'est avec plaisir qu'ils vous convient à la cérémonie des vœux qui aura lieu
le vendredi 26 janvier 2024,
à 18h30, à la Numéro 3.*

